

Guide de lecture

La charte « Bien construire dans les Pierres-Dorées » se compose de 4 outils complémentaires et itératifs. Ces 4 outils s'organisent selon 2 parties indissociables autour desquelles toute réflexion de projet doit se construire :

COMPRENDRE

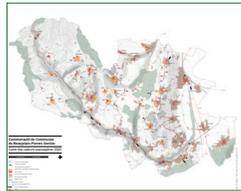
le contexte territoriale et paysager dans lequel le projet s'inscrit

pour

AGIR

avec justesse, et de façon adaptée et intégrée au site

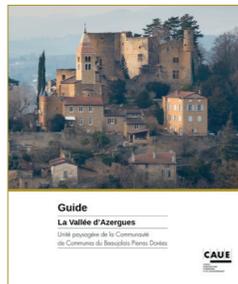
Carte des valeurs paysagères



Une carte-repère à l'échelle du territoire de la CCBPD qui identifie ce qui fait paysage et les singularités à préserver pour pouvoir protéger.

Ce document peut également constituer une aide à la planification au niveau SCOT.

Guide des unités paysagères



Une notice explicative propre à chaque unité de paysage qui compose la CCBPD (la Crête, les Coteaux, la Plaine et la Vallée d'Azergues) qui propose aux élus, aux services ADS et aux porteurs de projet, sous forme d'une lecture historique, géographique, paysagère et prospective du territoire, une aide pour bien prendre en compte les paysages et la qualité du cadre de vie.

Ce document peut également constituer une aide à la stratégie de développement et à la planification au niveau intercommunal CCBPD.

Palette des bonnes pratiques



Un cahier de recommandations urbaines, paysagères, architecturales et environnementales, déclinaison opérationnelle du guide à l'échelle du projet, selon sa nature (rénovation, extension, construction), le tissu dans lequel il s'insère et selon que l'on soit un particulier ou un opérateur immobilier.

Ce document peut également constituer une aide à l'élaboration des règles du PLU-ih en complétant les exigences sur l'aspect qualitatif

Grille de lecture du projet



Une grille de lecture qui resitue chaque projet dans son contexte paysager, puis dans sa typologie de village et enfin dans son tissu, pour vérifier et garantir qu'il s'inscrit au mieux dans les objectifs de préservation du cadre de vie de la CCBPD.

Ce document peut constituer un préambule à une approche de travail plus collégiale des enjeux et devenir le support de discussions entre les professionnels de l'aménagement en amont de leurs démarches de projet.



Bien construire dans les Pierres Dorées

Charte de qualité du cadre de vie de la CCBPD

Notice d'utilisation

« Construire aujourd'hui c'est s'inscrire dans une démarche de projet, projet personnel certes mais aussi projet de territoire, donc projet collectif attaché à la qualité du cadre de vie de chaque habitant. »

Le mot du président

C'est lors d'une réunion de travail de la commission urbanisme que nous avons évoqué pour la première fois l'idée d'élaborer une charte spécifique à notre territoire.

Ce travail a pour objectif de s'articuler avec celui du Syndicat Mixte du Beaujolais qui a déjà rédigé une charte paysagère et qui lance actuellement une étude sur le Beaujolais viticole.

Soucieuse des valeurs de son territoire, la Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées a fait appel au CAUE Rhône Métropole pour l'accompagner dans l'élaboration d'une charte de qualité du cadre de vie. À terme, celle-ci doit permettre aux élus mais surtout aux adjoints à l'urbanisme de chaque commune, aux techniciens en charge de l'ADS, aux architectes, aux maîtres d'oeuvre et plus largement à l'ensemble des habitants de maîtriser l'impact urbain, paysager et architectural des opérations nouvelles.

Cette charte, inscrite dans le mémoire du PAH (Pays d'Art et d'Histoire) en terme d'objectif à atteindre, nous permettra d'agir selon des objectifs précis de qualité urbaine et paysagère à l'échelle de notre intercommunalité.

le président
Daniel PACCOUD

le vice président
Gérard CHARDON

Pour quoi ?

Où et comment construire dans les Pierres dorées sans compromettre les qualités du cadre vie qui fondent l'attractivité de ce territoire ?

Aux portes de la Métropole de Lyon et de l'agglomération de Villefranche-sur-Saône, riche d'un patrimoine bâti et paysager remarquable, la Communauté de communes Beaujolais-Pierres-Dorées vise à concilier l'accueil de populations et d'activités et la valorisation d'un cadre de vie exceptionnel. Pour ce faire, la collectivité a souhaité se doter d'un **outil d'aide à la décision pour accompagner un développement urbain équilibré**, adapté aux **singularités des paysages**, en réponse aux **enjeux contemporains du logement et de l'aménagement des territoires** : transition énergétique, allongement de l'espérance de vie, diversification des

parcours résidentiels, évolution des mobilités et des activités, préservation des ressources agricoles et naturelles, lutte contre l'artificialisation des sols et l'appauvrissement de la biodiversité...

La charte « Bien construire dans les Pierres-Dorées » s'inscrit dans de nombreuses dynamiques locales de valorisation du territoire engagées par le Syndicat Mixte du Beaujolais (travaux du SCOT, action en lien avec le label UNESCO Global Geopark, plan de paysage du Beaujolais Viticole) et la Communauté de communes Beaujolais Pierres Dorées (récente labellisation Villes et Pays d'Art et d'Histoire).

Pour qui ?

La charte « Bien construire dans les Pierres-Dorées » est un outil de sensibilisation et d'aide à la prise en compte des différentes singularités paysagères et patrimoniales locales à l'origine de la qualité du cadre de vie dans les Pierres Dorées.

Elle propose une vision qualitative et partagée des évolutions à venir en matière de développement de l'habitat sur le territoire et s'adresse à l'ensemble des acteurs :

- **les communes et les intercommunalités** doivent pouvoir intégrer dans leurs documents d'urbanisme les objectifs de qualité paysagère énoncés ;
- **les services des collectivités locales et les institutions qui coordonnent des opérations d'aménagement et instruisent les autorisations d'urbanisme** peuvent s'appuyer sur ses recommandations pour orienter qualitativement les projets ;
- **les professionnels de l'aménagement et les particuliers** y trouvent une ressource, un support de conseil préalable à leur démarche de projet ;

– **les jeunes publics et leurs enseignants** découvrent un support de sensibilisation à leur cadre de vie et à leur environnement et pourront s'approprier les données pour développer des projets pédagogiques ou culturels.

La charte « Bien construire dans les Pierres-Dorées » n'a pas vocation à se substituer aux documents d'urbanisme en vigueur. Elle propose une approche complémentaire, attachée aux enjeux qualitatifs de l'aménagement. Le regard porté par la charte à l'échelle de l'ensemble du territoire intercommunale pourrait à terme être traduit dans les documents d'urbanisme de chaque commune ou intégré à l'occasion d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Comment ?

Les contenus développés dans la charte « Bien construire dans les Pierres Dorées » s'appuient sur de nombreuses démarches anciennes et en cours, portées par le Syndicat Mixte du Beaujolais (charte paysagère à l'échelle du SMB, plan paysage, Bien construire en Beaujolais), par l'Office de Tourisme Pierres Dorées (Lumineuses façades des Pierres Dorées, Construire en Beaujolais) et par le CAUE Rhône Métropole (conseils aux particuliers et aux collectivités, Carnet de Territoire le Beaujolais).

Son élaboration repose sur 2 ateliers d'échanges et de travail intercommunaux menés par le CAUE Rhône Métropole auprès des élus, des services et des associations du patrimoine.

Le travail collaboratif initié dans le cadre de l'élaboration de la charte a vocation à se poursuivre au travers de nouvelles approches collégiales autour des projets de constructions dans la CCBPD.